



HOSPITALIS COLLEGIUM COLLEGE HOSPITALIER
GRAND MAGISTÈRE

A la tête du Grand Magistère le Grand Commandeur a le droit indépendant de former les structures administratives opérationnelles du Grand Magistère placées sous l'administration directe du Grand Magistère, Chapitre Général de l'Ordre des Hospitaliers, pour être au service de l'Ordre tout entier en incluant toutes les Communautés particulières et leurs regroupements leur permettant d'assurer dans les meilleures conditions leur service d'assistance aux populations.

Sous l'Autorité du Grand Commandeur dans ses fonctions de Lieutenant du Grand Maître, aux Membres du Grand Magistère est commise la charge de gouverner l'Ordre des Hospitaliers de façon stable auprès de tous les Chapitres provinciaux, des Prieurés ou Commanderies ainsi que d'assurer le fonctionnement continu des institutions opérationnelles de l'Ordre qui auront été constituées par ses décrets.

DÉCRET

En application des Canons 24 à 27 du Droit Hospitalier, Loi Constitutionnelle de l'Ordre des Hospitaliers, le Grand Commandeur de l'Ordre des Hospitaliers en ses fonctions de Lieutenant du Grand Maître déclare constituée en ce jour de grâce du treize janvier 2020 sous les statuts rédigés sous l'autorité du Grand Magistère **le Patrimoine Hospitalier** constitué ce jour dans les fonctions de **Banque Centrale de l'Ordre des Hospitaliers**

La mission principale du Patrimoine Hospitalier est de rendre toujours plus disponibles et efficaces les actifs financiers mis à la disposition de l'Ordre pour soutenir sa mission internationale. Il appartient donc au Patrimoine Hospitalier dans les limites de ses statuts et en plus des autres mandats qui lui seraient confiés par le Grand Magistère, de conserver sous la juridiction de l'Ordre des Hospitaliers le maximum possibles d'actifs internationaux éligibles, d'appliquer une politique monétaire sur la monnaie interne de l'Ordre, de maintenir les comptes courants nécessaires à toutes les structures de l'Ordre des Hospitalier ainsi que d'assurer les communications avec le système bancaire international et les institutions financières.

GRAND CHANCELIER

GRAND INTENDANT

GM-01132001



GRAND COMMANDEUR